

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# FLORNOY ALLOCATION

Compartiment de la SICAV « FLORNOY FUND »

Action : I - ISIN : FR0011208263 – Société de gestion : FLORNOY

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à l'indice composite 35% Euro STOXX 50 NR + 65% Ester Capitalisé, sur la durée de placement recommandée. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La stratégie d'allocation d'actifs découle d'une approche en différentes étapes :

- Une phase d'analyse dite « top down » qui permet de dégager un scénario et ses implications pour les marchés des divers actifs financiers (actions, obligations, devises...) et segments de marché (secteurs, styles, taille des valeurs...).
- Une phase de construction de portefeuille qui privilégiera une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de sélection des titres.
- Une phase de sélection des supports d'investissement qui peuvent être des titres en direct ou des OPCVM ou des FIA.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

- De 0% à 60% en actions internationales, de toutes capitalisations (jusqu'à 30% maximum toutefois de l'actif net aux valeurs dites de « moyennes capitalisations », valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros et aux valeurs dites de « petites capitalisations » valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros), sans contrainte sectorielle ou géographique, au travers d'investissements en direct et/ou en OPCVM ou FIA et/ou par le biais des instruments financiers à terme.

L'exposition en actions de pays émergents n'excédera pas 25% de l'actif net.

- De 0% à 50%, en direct et/ou via des OPCVM ou FIA, en titres de créance et obligations internationaux libellés en euros ou en devises et émis par des émetteurs de pays de l'OCDE, publics ou privés et avec 15% maximum d'émetteurs hors OCDE de pays émergents.

La part de titres « spéculatifs » ayant une notation inférieure à « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, est limitée à 35% de l'actif net.

La maturité maximum des titres obligataires peut être supérieure à 10 ans.

Le solde des positions non investies dans ces deux catégories est investi en placements monétaires.

Le compartiment peut être exposé au risque de change sur les devises hors euro dans la limite de 50%.

Le compartiment peut être investi :

- En actions,
- En titres de créances et instruments du marché monétaire,
- au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français, mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code monétaire et financier

**Affectation des sommes distribuables** : capitalisation totale.

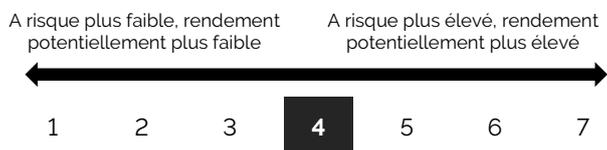
**Durée de placement recommandée** : supérieure à 3 ans.

Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et de rachat** :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie « 1 » ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie « 4 » de risque ne permet pas de garantir votre capital.

Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés des actions et des produits de taux.

**Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :**

**Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. En outre, les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

**Risque de liquidité** : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la VL peut baisser plus rapidement et plus fortement.

**Risque des produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de l'action du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2,23% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	15 % TTC d'une performance annuelle supérieure à l'indicateur de référence : 35% de l'indice Euro Stoxx 50 Net Return + 65% OISESTER si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds. La méthode

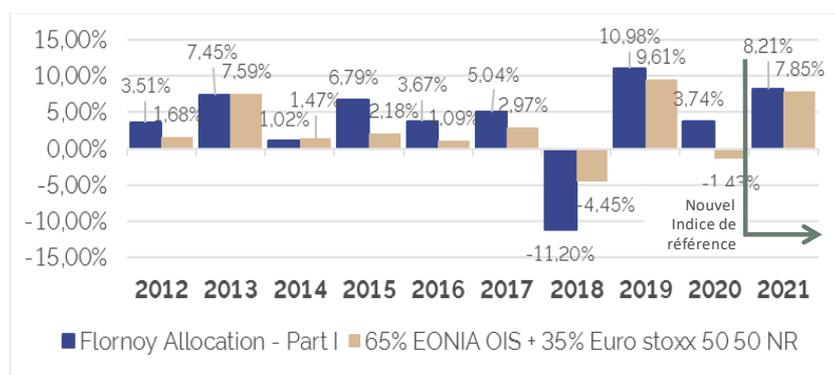
(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des OPC détenus.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.flornoy.com](http://www.flornoy.com) ainsi qu'auprès de FLORNOY, 40 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES



AVERTISSEMENT :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. La performance du compartiment est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Date de création de l'action : 16/03/2012

Devise de référence : EUR

Changements importants au cours de la période :

07/09/2018 : Rattachement en tant que compartiment de la SICAV « FLORNOY FUND ».

01/01/2021 : modification de l'indice de référence qui devient l'indice composite 35% Euro STOXX 50 NR + 65% Ester Capitalisé au lieu de l'indice inflation en zone euro (inflation zone euro hors tabac, calculée par Eurostat) + 2%. Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité. Instauration du prélèvement d'une commission de surperformance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations supplémentaires relatives au compartiment :

Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

FLORNOY 40 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt.

Ces documents sont également disponibles sur [www.flornoy.com](http://www.flornoy.com)

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative et les autres catégories d'actions :

Dans les locaux de Flornoy : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Lieu et modalités d'informations sur les autres catégories de parts :

Dans les locaux de Flornoy : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Politique de rémunération actualisée :

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de FLORNOY : [www.flornoy.com](http://www.flornoy.com)

Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande auprès de :

FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Régime fiscal :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPC ou sur le site internet de la société de gestion [www.flornoy.com](http://www.flornoy.com)

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Responsabilité :

La responsabilité de FLORNOY ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment. L'OPCVM propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). FLORNOY est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.